18

CANDIDATURE

DU Dr. FÉLIX HATIN

A LA PLACE VACANTE

A L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

dans la section d'accouchements.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ MAITRE,

Dans la séance du 9 septembre courant, j'ai prié l'Académie de médecine de vouloir bien m'admettre au nombre des candidats à la place vacante en son sein, dans la section d'accouchements.

Aujourd'hui je viens soumettre à votre appréciation les titres sur lesquels j'appuye ma candidature et vous demander pour eux l'intérêt que vous accordez à tout ce qui touche aux progrès de la science, au soulagement de l'humanité.

Mes travaux publiés sont peu considérables sans doute; mais les *prix et mentions honorables* dont quelques-uns d'entre eux ont été l'objet de la part et de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine me donnent quelque confiance en leur valeur, et c'est avec moins

d'appréhension que, protégé par de si graves suffrages, j'appelle sur eux votre plus sérieux examen.

A défaut d'autre mérite, vous leur accorderez, j'espère, un caractère d'invention et d'utilité pratique.—Soit qu'il s'agisse, en effet, de créer de nouveaux instruments pour augmenter la puissance de l'art ; soit qu'il me faille lutter par le raisonnement et l'expérimentation contre des préjugés ou de fausses doctrines ; soit enfin que je me propose d'enseigner une manière de faire plus sûre et plus facile, l'utilité pratique est mon guide et mon but.

Je vais m'efforcer de vous prouver que j'ai toujours suivi ce guide, et touché plus d'une fois ce but.

Mais comme nul n'est bon juge dans sa propre cause, dit-on, je vous demande pardon à l'avance, si, entraîné par l'amour qu'on porte à ses œuvres, je me laissais aller à l'immodestie en vous parlant de mes humbles travaux.

—

ACCOUCHEMENTS.

J'ai publié sous le titre d'*Etudes obstétricales*, une série d'articles ayant rapport à la version du fœtus et à l'application du forceps. —Là comme ailleurs, abandonnant les routes battues, m'en ouvrant de plus directes et de plus sûres, je professais une nouvelle doctrine tocologique que la pratique m'avait enseignée.

Je m'efforçais de simplifier la pratique des accouchements tout en la rendant plus efficace et moins dangereuse.

Par exemple, s'agissait-il de la version? je démontrais que le choix de la main à introduire était beaucoup moins important qu'on ne semble le croire ; que la route à suivre était beaucoup plus courte et plus directe que celle indiquée par quelques auteurs, etc.

S'agissait-il de l'application du forceps, au détroit supérieur? je n'imposais aux praticiens qu'une seule condition mais absolue, c'était que la main, plongée toute entière dans l'excavation du bassin et appliquée sur le fœtus entre la tête et les parois utérines précédât toujours l'instrument et lui servît de guide.

Ceux qui ne connaissent point cette manœuvre ne sauraient comprendre quelle sécurité, quelle facilité elle donne à l'opération.

J'ai complété ces avantages en enseignant qu'on pouvait, avec la même main introduite, conduire sûrement et facilement les deux branches du forceps, abréger l'opération, ménager les douleurs de la femme et dispenser le praticien de l'observation d'une foule de préceptes minutieux plus propres à embarrasser sa mémoire qu'à le guider dans ses manœuvres.

Tous ces avantages, je les ai démontrés pratiquement et j'ai eu la satisfaction de voir adopter ma méthode

par ceux de mes confrères qui m'ont vu faire, et notamment par M. le Dr Chailly, qui l'enseigne dans ses cours, qui l'emploie dans sa pratique, et qui l'a prônée, quoiqu'elle lui fût étrangère, avec une chaleur et une loyauté au dessus de tout éloge. Je me plais à lui en témoigner ici ma sincère reconnaissance.

J'ajouterai que les études bibliographiques que j'ai publiées ont été presque toutes consacrées à des travaux ayant pour objet soit l'embryogénie, soit les accouchements, soit les maladies des femmes ou des enfants.

Parmi ces ouvrages je citerai : 1° *Le Précis d'anatomie transcendante appliquée à la physiologie*. (Principes d'organogénie) par M. le docteur SERRES, membre de l'Institut de France (Académie des Sciences), et de l'Académie de Médecine, professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc. (Voir l'*Examinateur médical*, t. IV, n° 2 et 3).

2° Le *Manuel de médecine opératoire fondée sur l'anatomie normale et l'anatomie pathologique* par le docteur J. F. MALGAIGNE, actuellement professeur de la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital St. Louis, membre de l'Académie de Médecine (Voir l'*Esculape*, 1re année n° 21).

3° Le Traité intitulé, *de la leucorrhée des jeunes filles avant l'âge de la puberté*, par M. SCHOENFELS, docteur en médecine, en chirurgie et en l'art des accouchements, des Universités de Wurzbourg et de Liége, etc. (Voir l'*Esculape*, première année n° 6).

4° Le *Manuel d'accouchements à l'usage des sages-femmes*, par F. Nægelé, professeur d'accouchements de l'Université de Heidelberg. (Voir l'*Examinateur médical*, t. III, page 95).

5° Enfin le *Traité pratique de l'art des accouchements*, par le docteur CHAILLY-HONORÉ, actuellement membre de l'Académie de Médecine. (Voir l'*Examinateur médical*, t. III, pag. 95).

Tels sont les titres spéciaux sur lesquels j'appuye ma candidature. Puissent-ils, tout modestes qu'ils soient, suffire cependant à vous prouver que j'ai sinon des droits, du moins quelques aptitudes à remplir la place que je sollicite dans la section d'accouchements.

—

MÉDECINE.

Les travaux en médecine publiés par moi sont les suivants :

1°. HISTOIRE D'UNE AFFECTION TYPHOIDE ÉPIDÉMIQUE OBSERVÉE SUR DE JEUNES ENFANTS.

Cette affection caractérisée à son début par des vomissements et une diarrhée séreuse, avec enfoncement des yeux, affaissement des traits du visage, altération de la voix, perte de la rénitence des tissus et de la peau en

particulier qui, en 24 heures devenait flasque et ridée; à sa deuxième période, par un collapsus général; à sa troisième enfin, par des accidents cérébraux, cette affection, dis-je, a succédé au choléra-morbus de 1832, dont elle m'a paru n'être qu'une forme moins aiguë. Elle a sévi sur de nombreux enfants, et je la retrouve de temps en temps depuis l'épidémie de 1849.

De tous les moyens que j'ai employés pour la combattre, je n'ai trouvé d'efficace que l'ipécacuanha administré à dose prolongée dans la première période de la maladie.

Le mémoire cité donne du reste une description complète de cette maladie nouvelle et des formules les plus propres à l'enrayer.

(Voir *Revue médicale*.

II°. DE LA CAUTÉRISATION COMME MOYEN CURATIF DU CROUP.

Dans ce mémoire, je m'efforce de démontrer les bons effets de la cautérisation pharyngienne à l'aide de l'azotate d'argent, au début du croup. — Depuis sa publication (1837), j'ai recueilli de nombreuses observations à l'appui de cette doctrine et je suis en mesure de les communiquer à l'Académie, aussitôt qu'elle voudra bien m'entendre.

(Voir la *Revue médicale*, t. IV, 1837).

III°. DE L'ÉPILEPSIE CONSIDÉRÉE DANS SA NATURE ET DANS SES CAUSES.

Les propositions établies dans ce mémoire sont les suivantes :

1° L'épilepsie n'est point une névrose proprement dite ; elle n'est pas non plus une inflammation ;

2° L'épilepsie est le produit d'une compression momentanée de l'encéphale.

3° L'épilepsie est le plus ordinairement favorisée par une disposition anormale du crâne, une lésion organique du cerveau. — (*Cause prédisposante*).

4° La cause déterminante des accès épileptiques est une accumulation momentanée du sang dans les vaisseaux de l'encéphale.

5° L'épilepsie ne diffère de l'apoplexie que par la moindre intensité de sa cause déterminante (*rupture des vaisseaux dans l'une, simple distension dans l'autre*.

6° Il n'y a point de remèdes spécifiques contre l'épilepsie. — Les moyens propres à prévenir les accès varient comme les causes qui déterminent la congestion cérébrale.

Ces propositions sont appuyées de nombreuses observations prises dans les auteurs. — Elles ont eu leurs

fauteurs et leurs détracteurs. Je les ai livrées au public comme de simples idées et sans prétendre qu'elles continssent le dernier mot de l'art sur cette question obscure. Aujourd'hui encore, à ne les juger que par les conséquences pratiques auxquelles elles conduisent, on peut dire qu'elles sont orthodoxes et qu'elles ne heurtent en rien les préceptes sanctionnés par l'expérience des temps.

(Voir l'*Abeille médicale*, 10 octobre 1830).

IV°. SUR LE TRAITEMENT DU CHOLÉRA-MORBUS ASIATIQUE.

Ce mémoire est un rapport fait à la Société médicale du 9e arrondissement sur ce grave sujet. — Il n'a pas moins de 48 pages de petit texte, grand in-8°, et traite des questions suivantes :

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce que le choléra-morbus?

Est-ce une inflammation?

Est-ce une lésion du système nerveux?

Est-ce une altération des liquides et du sang en particulier?

Est-ce un composé de tous ces éléments qui eux-mêmes sont les produits d'une cause première?

Quelle est cette cause?

Est-ce une certaine perturbation du fluide magnétique terrestre?

Est-ce une composition particulière des couches du sol ?

Est-ce la présence de certains helminthes dans nos organes digestifs?

Est-ce l'absorption de certains miasmes répandus dans l'air ?

Quelles sont les raisons de croire à cette dernière hypothèse ?

Cette hypothèse admise, dans quels rapports se trouvent les miasmes avec l'air qui les contient ?

Pourquoi la population malheureuse est-elle aussi la plus maltraitée par le choléra-morbus ?

§ I. Raisons physiques.

§ II. Raisons mathématiques.

§ III. Raisons hygiéniques.

Par quelle voie les miasmes cholérifères s'introduisent-ils dans notre économie ?

Le choléra est-il contagieux ?

DEUXIÈME PARTIE.

Traitement prophilactique.

Première indication. — Empêcher l'introduction absolue des miasmes dans notre économie.

Deuxième indication. — Placer notre organisme dans de telles conditions de régularité qu'il oppose à ces miasmes la plus grande résistance possible, dans le cas où leur introduction n'aurait pu être prévenue.

TROISIÈME PARTIE.

Thérapeutique du Choléra-Morbus.

Purgatifs. — Saignées. — Sangsues. — Refrigérants. — Sudorifiques. — Excitants cutanés. — Electricité. — Oxygène. — Narcotiques. — Anthelmintiques. — Méthode substitutive. — Méthode aspiratoire.

La Société médicale du 9ᵉ arrondissement à laquelle j'ai lu ce Mémoire, l'a jugé digne de son approbation, et a décidé qu'il serait imprimé *à ses frais*, et envoyé à toutes les Sociétés médicales de Paris.

Vᵒ. RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR L'HEMALEUCOSE OU LA COAGULATION BLANCHE DU SANG, VULGAIREMENT APPELÉE COUENNE INFLAMMATOIRE.

Ce Mémoire a pour but d'établir par l'observation et par l'expérimentation, que le coagulum blanc qu'on trouve parfois à la surface du sang extrait des veines, n'est pas toujours la preuve d'une inflammation, soit de quelque solide, soit du sang lui-même.

Il résulte en effet des expériences consignées dans ce

Mémoire, que ce coagulum blanc se rencontre dans le sang des personnes et des animaux qu'on saigne; 1° pendant le travail de la digestion; 2° après un exercice gymnastique; et par contre, qu'on ne le rencontre pas dans toutes les phlegmasies, ni même dans toutes les périodes de celles-là qui le produisent.

Ce travail, qui m'a coûté de nombreuses recherches, qui a exigé de minutieuses manipulations, a été présenté à l'Académie des Sciences, qui lui a décerné une *mention honorable* dans sa séance publique du 19 décembre 1842.

Ce haut suffrage me dispense de tout effort ultérieur pour vous faire apprécier le mérite de ce travail et dépasse en autorité tout ce que je pourrais ajouter en sa faveur.

VI°. RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR LA PARTIE BLANCHE DU SANG APPELÉE FIBRINE.

Ce second Mémoire devait être consacré aux déductions physiologiques ou médicales qui découlent des faits nouveaux établis dans le précédent. Mais les recherches de MM. Andral et Gavarret sur les modifications de proportions de quelques principes du sang, étant venus reproduire sous une autre forme la doctrine que je m'étais attaché à combattre, il m'a fallu me placer sur ce nouveau terrain.

Les conclusions auxquelles je suis arrivé sont les suivantes :

1° La fibrine en excès signalée par MM. Andral et Gavarret dans le sang des phlegmasiques, n'était que de l'hémaleucine (couenne inflammatoire) troublée dans sa formation par le battage de ce sang.

2° Des circonstances toutes physiologiques engendrent cet excès de fibrine. En conséquence, cet excès n'annonce pas toujours une phlegmasie.

3° Les phlegmasies aiguës n'engendrent pas toutes un excès de fibrine. L'absence de cet excès ne suffit donc, seul, ni pour exclure une maladie de l'ordre des phlegmasies, ni pour la faire admettre dans celui des pyrexies.

4° Enfin, l'excès de fibrine considéré isolément n'indique ni le degré de la maladie, ni la nécessité de multiplier les émissions sanguines.

Je me bornerai à l'énoncé pur et simple de ces propositions, à cause de la position délicate dans laquelle je me trouve vis à vis de M. Andral. J'ai été son antagoniste, il est aujourd'hui un de mes juges. Je ne veux ni le flatter ni le provoquer. Je maintiens mon opinion comme je l'ai défendue, avec toute la déférence que je dois à ses talents. J'ai une assez haute opinion de son caractère pour croire que, loin de me barrer le passage, à cause de nos dissidences scientifiques, il m'ouvrira plutôt la lice, ne fût-ce que par générosité d'âme et pour

me fournir l'occasion de le combattre à armes moins inégales, si la lutte devait recommencer.

J'ajouterai, pourtant, qu'un extrait de ce Mémoire lu par moi à l'Académie des Sciences (1), a été inséré textuellement dans ses Comptes-Rendus, et que la presse médicale a reproduit ou analysé ce mémoire lui-même dans les principales langues de l'Europe.

CHIRURGIE.

Mes publications en chirurgie se composent des opuscules suivants :

1° Essai sur le diagnostic des tumeurs de l'aine. — (*Thèse inaugurale*).

2° Lettre sur l'hémorragie qui peut succéder a l'excision des amygdales et sur un moyen nouveau d'y remédier.

3° Mémoire sur de nouveaux instruments propres a faciliter la ligature des polypes qui naissent de la base du crane.

4° Supplément au *Mémoire* précédent.

5° Quelques mots sur la ligature des polypes. — (*Gazette médicale*, année 1848, t. III, pages 551-517, 752).

(1) Séance du 6 septembre 1840.

Le procédé pour la ligature des polypes décrit dans ces derniers mémoires a été favorablement accueilli par l'Académie des sciences qui lui a donné *un prix de* 2,000 fr. (1) et plus tard une *mention honorable* pour ses perfectionnements (2).

L'Académie de Médecine l'a jugé de même très favorablement sur le rapport de M. Hervez de Chegoin, et j'ai reçu à cette occasion la lettre suivante :

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Paris le 16 août 1829.

Monsieur et très honoré confrère,

« En parcourant mon registre de correspondance, je « m'aperçois que je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire « pour vous faire part du rapport dont vos instru- « ments ont été l'objet ; c'est un oubli que je vous prie « de me pardonner — Je me le reproche d'autant plus « moi-même que je n'ai que des choses agréables à vous « dire. Il est inutile de vous donner une analyse détail- « lée de ce rapport ; ce serait remettre sous vos yeux « ce que vous savez mieux que personne ; car, à bien « des égards, vos commissaires n'ont fait qu'abréger « votre travail ; mais je ne puis résister au plaisir de « vous rapporter leurs conclusions. Elles disent, en ter- « mes formels, qu'au mérite d'avoir décrit avec une

(1) Séance publique du 27 juin 1831.
(2) Séance publique du 8 décembre 1834.

« grande exactitude les instruments connus, vous avez « joint celui d'en inventer un autre plus prompt et plus « sûr pour l'exécution et pour les résultats.

« L'Académie a entendu le rapport de ces commis- « saires avec le plus grand intérêt, et elle m'a chargé de « vous transmettre tous ses remerciements pour la com- « munication que vous avez bien voulu lui faire.

« J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considéra- « tion,

« Monsieur et très honoré confrère,

« votre très humble et très obéissant serviteur.

« Pour le secrétaire perpétuel,
« le secrét. de la sect. de Méd,

signé, ADELON.

J'ai encore publié différents opuscules que je ne fais que mentionner ici sous les chapitres suivants :

HYGIÈNE.

1° ESSAI MÉDICO PHILOSOPHIQUE sur les moyens d'améliorer l'état sanitaire de la classe indigente et de prévenir le développement des épidémies pestilentielles. — Brochure.

2° DE L'ARROSEMENT des rues de Paris (feuilleton).

ORGANISATION MÉDICALE.

1° RAPPORT fait à la Société médicale du 9e arrondissement de Paris sur les questions proposées dans le programme du congrès médical de 1845.

2° QUELQUES MOTS sur le service médical de l'assistance publique de Paris. PROJET d'une organisation nouvelle.

Ces deux derniers mémoires, lus à la Société médicale du 9e arrondissement, ont encore été approuvés par elle et publiés à ses frais.

Tels sont les différents titres sur lesquels j'appuye ma candidature.

Puisse l'Académie les juger aussi favorablement qu'elle jugea jadis mes premières communications. Puisse-t-elle en m'admettant dans son sein, resserrer les liens qui m'unissent déjà à elle, et par les encouragements que j'en ai reçus, et par la reconnaissance que j'ai gardée de son bienveillant accueil.

Agréez, monsieur et très honoré maître, l'assurance du profond respect avec lequel je suis,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Félix HATIN.

Paris.—Imprimerie de MOQUET, rue de la Harpe, 90.